

# Le tombeau de Boulez

Olivier Faes



Indications pour l'exécution :

Formation : En l'absence d'un piano, il peut être remplacé par un autre instrument.

On veillera alors à suivre scrupuleusement les indications données pour l'exécution.

Tempo : il peut être choisi librement par l'interprète, entre 52 et 196 à la noire.

Nuance : elle est à choisir entre *ppp* et *fff*

Hauteur : il ne peut être joué d'autre note que le FA#.

Toutefois, il est loisible de l'exécuter dans un autre registre, dans les limites de l'instrument.

Mode d'attaque : l'interprète a toute latitude dans ce choix. Le staccato est le choix par défaut.

Remarques :

1 Aucune reprise ne doit être effectuée.

2 Le tempo ou la nuance peuvent, à titre exceptionnel, être choisis en dehors de ceux qui sont indiqués.

L'interprète le signalera à son public, et en donnera l'explication.

3 S'agissant d'un hommage à un illustre compositeur, l'interprète aura la possibilité de donner quelque éclaircissement sur le sens qu'il faut attribuer au mot "Tombeau". Si nécessaire, il rappellera également qui était Pierre Boulez.